

C'ÉTAIT EN DIRECT



10/05/09 - AFP - Photo Raymond Wae Tion
SANTÉ

Les soins palliatifs: un droit de l'homme

Les soins palliatifs et le traitement de la douleur restent trop peu pratiqués dans le monde et doivent être reconnus comme un droit de l'homme, selon une déclaration internationale publiée aujourd'hui lors d'un congrès de 3.000 experts à Vienne.

«La grande majorité des personnes -- près d'un million -- qui meurent toutes les semaines dans le monde n'ont pas accès à un traitement qui permette de mourir dans la dignité», relève ce texte, qui demande la reconnaissance de ces soins palliatifs comme un «droit fondamental de l'homme».

Plus ou moins entrés dans les mœurs dans les pays développés, les soins palliatifs restent l'exception pour la majorité de la population mondiale, malgré, le plus souvent, un faible coût.

«Dans les pays en développement qui abritent 80% de la population mondiale, on enregistre 6% seulement de la consommation mondiale de morphine, une médication pourtant essentielle dans les soins palliatifs et les traitements de la douleur», souligne le texte.

Une gamme étendue de produits, du Fentanyl aux cannabinoïdes, permettent pourtant de combattre la majorité des souffrances physiques aiguës, notamment pour les personnes en fin de vie, notent les experts.

Le congrès européen des soins palliatifs a réuni durant quatre jours 3.000 experts dans la capitale autrichienne, avec le soutien notamment de l'Association européenne pour les soins palliatifs et de la Fédération européenne des associations internationales pour l'étude de la douleur.

PUBLICITÉ

